

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme Leanda Fauset par le bureau d'architecture Archi Fonfon Sàrl pour la rénovation des façades avec pose d'une isolation, doublage en vieux bois et modification des ouvertures ainsi que pose d'un velux sur la parcelle n° 4663, folio n° 10, zone T3, lieu-dit La Prétaire à Verbier, coord. 2583716/1106110 (Projet en dérogation aux art. 3 et 30 LC)

M. Alexandre Luy par le bureau d'architecture Rodolphe Perreten pour la transformation du rez-de-chaussée d'un chalet et la pose d'une citerne à pellets enterrée sur la parcelle n° 13424, folio n° 100 (54), zone V1, au Sapey, coord. 2582640/1102340

MM. Dominique et Gérald Maret par le bureau d'architecture Mélanie Corthay pour la réfection des façades et de la toiture d'un mayen avec création d'une fenêtre sur la parcelle n° 35686, folio n° 87, zone Mayen, lieu-dit Le Brecholey à Fionnay, coord. 2590830/1096975 (Projet en dérogation aux art. 3 et 30 LC)

Mme Francisca Fentener Van Vlissingen par le bureau d'architecture S. Morard & P. Coupy SA pour la construction d'un garage avec liaison au chalet existant, la rénovation de la toiture et la modification des façades sur la parcelle n° 1303, folio n° 4, 155, zone T2, à Verbier, coord. 2583035/1105075 (Projet en dérogation aux art. 3 et 30 LC)

M. Jérémie et Mme Valérie Dorsaz pour la fermeture du couvert à voiture et le goudronnage de la place Ouest sur la parcelle n° 13524, folio n° 54, zone R3, lieu-dit Les Condémines au Sapey, coord. 2582875/1102050

Mont Fort Développement SA p/M. Nick Zijlstra par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour l'agrandissement d'une ouverture et la création de 2 fenêtres en modification du projet autorisé n° 351.12 sur la parcelle n° 12790, folio n° 96, zone V1 et V2, au Châble, coord. 2582400/1103090

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, de 8h30 à 11h30.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs,  
nos salutations distinguées.